

#### INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

«Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

Nom du fonds : BATI ACTIONS ARBITRAGE
Code isin : FR 0011182732 (part P)
Fonds géré par SMA GESTION, société du Groupe SMA
OPCVM soumis au droit français

### **OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

L'objectif du fonds Bati Actions Arbitrage est de délivrer une performance absolue décorellée des marchés actions tout en conservant un niveau de volatilité maximum de 8%.

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du FCP. La performance du FCP pourra néanmoins être comparée, a posteriori, à l'EONIA capitalisé.

Pour ce faire, le fonds met en place des stratégies d'arbitrages de type long/short, sur les marchés d'actions européennes, en procédant à des juxtapositions de positions acheteuses et vendeuses afin d'exploiter les inefficiences de marché. Il investira soit dans des actions en direct, soit dans des instruments financiers à terme, futures et CFD notamment (Contract For Difference ayant pour sous-jacents une action ou un indice actions) ou procédera à des emprunts de titres dans le but de couvrir et/ou exposer le fonds.

L'exposition brute du fonds (positions acheteuses + vendeuses) ne dépassera pas 200% de l'actif.

L'exposition nette du fonds au marché actions oscillera entre -20% et +20%.

Les liquidités non mobilisées par les positions d'arbitrages, qui peuvent représenter la totalité de l'actif du fonds, seront investis en OPC monétaire, en produits de taux, en titres de créances et instruments du marché monétaire avec une exigence de notation A2/P2 (agences Standard & Poor's et Moody's).

Le fonds sera exposé à hauteur de 20% maximum au risque de change.

Le fonds capitalise et/ou distribue et/ou capitalise ses revenus et plus-values réalisées.

Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 12h auprès RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de deux ans.

# PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement Rendement potentiellement faible

1 2 3 4 5 6 7

Le niveau de risque 4 de ce fonds reflète principalement les stratégies d'arbitrage sur les marchés actions mises en place via les instruments financiers à terme et les titres vifs sur lequel il est investi

- Les données historiques utilisées pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : le FCP peut encourir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie sur ses opérations IFT de gré à gré.
- Risque de liquidité: Le FCP peut investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Toute opération d'achat ou de vente sur ces dernières peut entraîner une variation de marché.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

### **FRAIS**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les frais de fonctionnement du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement						
Frais d'entrée	2%					
Frais de sortie	2%					
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur						
votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou désinvesti						
(sortie)						
Frais prélevés par le fonds sur une année						
Frais courants	1,10%					
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances						
Commission de performance	Néant					

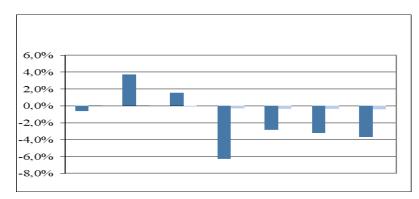
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous payez moins – vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre de frais courants communiqués se fonde sur les frais d'exercice clos au 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les frais d'intermédiation de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie acquittés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre OPC.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillezvous reporter à la rubrique Frais et commissions de la note détaillée de cet OPCVM disponible à l'adresse : smagestion@groupe-sma.fr

#### **PERFORMANCES PASSEES**



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 27 janvier 2012

La devise de référence est l'Euro

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
-0,27	3,82	1,69	-6,19	-2,76	-3,11	-3,60
0,09	0,10	-0,11	-0,32	-0,36	-0,37	-0,40

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Nom du dépositaire : INVESTIMO

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques et autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion : SMA GESTION – 8 rue Louis Armand CS 71201 75038 PARIS Cedex 15.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.smagestion.fr.

Il existe une catégorie de part (I ou P) sur laquelle vous pouvez obtenir des informations supplémentaires auprès de la société de gestion. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPCVM peuvent être soumis à la taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion.

La responsabilité de SMA Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPCVM est agrée en France et réglementé par l'AMF.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique / US Person.

SMA Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 février 2020 (date de publication).

